

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Double licence - Histoire / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Histoire -Allemand

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Double licence - Histoire / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Histoire -Allemand	Jury par défaut	Tous les candidats	24	17	10	10	7

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La double licence permet, grâce à l'aménagement de passerelles et d'équivalences entre deux formations disciplinaires, de suivre un double cursus et d'acquérir deux diplômes.

L'histoire étant par nature ouverte sur d'autres disciplines se prête particulièrement bien à ce type d'aménagement c'est pourquoi elle constitue obligatoirement l'un des deux éléments à parts égales de toutes les doubles licences proposées en association avec l'histoire.

La double licence permet à des étudiants motivés et prêts à accepter une charge de travail importante d'élargir leur culture et d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle

Site de la formation : [Doubles-licences](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En phase principale :

Un tableau a été élaboré pour chaque formation, reprenant les données déposées sur la plateforme, avec l'ensemble des notes des candidats.

Des moyennes générales ont été calculées pour servir d'indicateur aux membres de la commission d'examens des vœux comprenant les notes du bac de français, les notes d'histoire géographie, les notes de première et de terminale.

Les membres de la commission ont pu s'appuyer également sur d'autres indicateurs, en sus des moyennes proposées : notes de français, de langue vivante 1 et langue vivante 2 et de certains enseignements de spécialité.

Pour les filières LEA et LLCER mention des langues suivies en lycée.

Pour les filières dites non sélectives une première proposition est faite en termes de oui, oui si 1, oui si 2, sur la base de critères définis collectivement. Aucun classement n'est proposé lors de cette première phase de l'analyse des vœux.

Le tableau est mis à la disposition de la commission d'examen des vœux qui étudie les données au regard des dossiers. Les membres de la commission valident ou modifient la proposition oui/non (pour les filières sélectives), oui si 1/oui si 2 (pour les filières non sélectives) en s'appuyant sur les critères et sur la lecture des dossiers.

Un classement est ensuite proposé. Pour les filières non sélectives on s'assure que figurent parmi les premiers blocs d'appel une proportion de oui si 1 et pas uniquement de oui. Le classement tient compte de la moyenne générale et d'un tri sur les notes de français pour l'ensemble de formations, de langue pour les filières LLCER et LEA, d'histoire ou de géographie pour les mentions histoire ou géographie, et des enseignements de spécialité correspondant.

En phase complémentaire :

Les membres de la commission d'examen des vœux évaluent les dossiers en fonction des mêmes critères, par sous-commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nombreux sont les candidats qui déposent des vœux pour des formations qui ne leur correspondent pas nécessairement ou dont ils ne mesurent pas tous les attendus.

Il convient pour s'assurer de la meilleure orientation de :

- Veiller à la cohérence des vœux déposés et de la filière demandée.
- S'informer du contenu de la formation en lisant attentivement les attendus, les caractéristiques de la formation mais aussi en prenant des informations sur les fiches formations en ligne sur le site de l'université. Il peut s'avérer utile, pour faire les bons choix de venir à la rencontre des enseignants et étudiants en participant aux journées portes ouvertes organisées par les établissements.

Il convient également de noter que la qualité de l'expression française, écrite ou orale est absolument nécessaire pour s'assurer des meilleures chances de réussite en Lettres, Langues et Sciences Humaines.

En LEA et LLCER il est en outre nécessaire d'avoir pratiqué les langues au moins en lycée. Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place dans l'ensemble des filières.

Avant d'accepter une formation il est nécessaire de prendre connaissance des éventuels aménagements qui sont proposés (renforcement ou propédeutique)

Enfin, afin de s'assurer les meilleures chances de réussite il convient :

- De fournir un travail régulier dans toutes les matières
- De se manifester au plus tôt en cas de difficulté
- De se tenir informé (en consultant le site web des formations, en prenant connaissance des livrets pédagogiques)
- De faire preuve d'assiduité.

En double licence :

La double licence permet, grâce à l'aménagement de passerelles et d'équivalences entre deux formations disciplinaires, de suivre un double cursus et d'acquérir deux diplômes. L'histoire étant par nature ouverte sur d'autres disciplines se prête particulièrement bien à ce type d'aménagement ; c'est pourquoi elle constitue obligatoirement l'un des deux éléments à parts égales de toutes les doubles licences proposées en association avec l'histoire.

La double licence permet à des étudiants motivés et prêts à accepter une charge de travail importante d'élargir leur culture et d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle.

Les étudiants se destinant à suivre une double licence doivent donc être prêts à s'investir de façon conséquente dans leurs études.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en histoire-géographie et culture générale	Notes en histoire, en géographie, en philosophie	Relevé de notes avec appréciations, notes en histoire-géographie, notes en philosophie	Essentiel
	Niveau en français	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notes en français	Relevés de notes, Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat si disponibles, notes en français, notes en langue(s) vivante(s) étrangère(s)	Essentiel
	Niveau en allemand	Notes en allemand. Nécessité d'avoir pratiqué cette langue au lycée	Relevé de notes avec appréciations, notes en langue(s) vivante(s) étrangère(s)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale en français et dans au moins une langue étrangère	Relevé de notes avec appréciations, résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat si disponibles, notes en français, notes en langue(s) vivante(s) étrangère(s)	Relevé de notes avec appréciations, résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat si disponibles, notes en français, notes en langue(s) vivante(s) étrangère(s)	Essentiel
	Capacité de raisonnement	Relevé de notes avec appréciations	Relevé de notes avec appréciations	Important
Savoir-être	Capacité d'organisation seul (autonomie) et en équipe	Relevé de notes avec appréciations	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Important

	Curiosité intellectuelle	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour les sciences humaines	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Important
	Intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales, pour la littérature et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Appréciations des relevés de notes, lettre de motivation/projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ,
Président de l'établissement Université Paris- Est-
Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12)